



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon Directive 91/155/CEE

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION SOCIETE/ ENTREPRISE

<u>1.1.IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE /PREPARATION :</u>	BLEU MC
<u>1.2.DESIGNATION COMMERCIALE :</u>	BLEU MC N°2776
<u>1.3.IDENTIFICATION DE LA SOCIETE /ENTREPRISE :</u>	SARL LE MOULIN A COULEURS 4 HAMEAU BONNE FONTAINE F - 08130 ECORDAL ☎ : 03.24.71.22.75 ☎ : 03.24.71.25.54 @ : <a href="mailto:moulincouleurs@wanadoo.fr">moulincouleurs@wanadoo.fr</a>
<u>1.4. NUMERO DE TELEPHONE D'APPEL D'URGENCE :</u>	VOIR N°1.3.

### 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>2.1. COMPOSITION</u>	FORMULE : PB15/74160 ET PW225/77120
NUMERO CAS :	147-14-8 13462-86-7
NUMERO EINECS :	205-685-1 236-664-5
<u>2.2. SUBSTANCES DANGEREUSE POUR LA SANTE :</u>	--
<u>2.3. CLASSIFICATION / SYMBOLE :</u>	--

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le Bleu MC N°2776 ne présente aucun risque pour l'homme et pour l'environnement , selon nos connaissances actuelles et aux éléments mentionnés en 2.1.

### 4. PREMIERS SECOURS

<u>4.1. CONTACT AVEC LA PEAU</u>	Laver à l'eau savonneuse et rincer à l'eau.
<u>4.2. CONTACT AVEC LES YEUX</u>	Lavage à l'eau immédiat, en écartant les paupières. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologue.
<u>4.3. INGESTION</u>	En cas de doutes ou si les symptômes persistent consulter un médecin.
<u>4.4. INHALATION</u>	Déplacer la personne à l'air libre. En cas d'indisposition consulter un médecin

## 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produits ininflammable, pas applicable

MOYENS D'EXTINCTION RECOMMANDES ---  
DANGERS SPECIFIQUES ---  
PROTECTION DES INTERVENANTS ---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : Porter des éléments de protection.  
6.2. PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :  
Eviter les déversements dans les égouts.  
6.3. METHODES DE NETTOYAGE :  
RECUPERATION : Aspiration  
NETTOYAGE : Utiliser l'eau savonneuse  
6.4. EVACUATION : Décharge autorisée  
6.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES : Aucun à notre connaissance

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. MANIPULATION Manipuler en évitant les dégagements de poussières.  
7.2. PREVENTION DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS  
Capturer les poussières à leur source d'émission  
7.3. STOCKAGE Produit stable dans les conditions normales de stockage.  
Stocker à l'abri de l'humidité.  
7.4. MATERIAUX D'EMBALLAGE RECOMMANDEE Sacs papier ou plastique  
7.5. MATERIAUX INCOMPATIBLES Aucun à notre connaissance

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PROTECTION RESPIRATOIRE Porter un masque à poussière  
8.2. PROTECTION DES MAINS Porter des gants appropriés  
8.3. PROTECTION DES YEUX Port de lunettes  
8.4. MESURES SPECIFIQUES D'HYGIENE Ne pas manger, boire, fumer pendant l'utilisation

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. ASPECT Poudre  
9.2. COULEUR BLUE  
9.3. ODEUR Inodore  
9.4. VALEUR PH 7  
9.5. TEMPERATURE DE FUSION 180 °C  
9.6. TEMPERATURE D'EBULLITION Pas applicable  
9.7. POINT D'ECLAIR Pas applicable  
9.8. INFLAMMABILITE Ininflammable  
9.9. AUTO-INFLAMMABILITE Non auto inflammable  
9.10. PROPRIETES COMBURANTES Non explosif  
9.11. PRESSION DE VAPEUR Négligeable  
9.12. DENSITE RELATIVE 2.5. environ  
9.13. SOLUBILITE Insoluble à l'eau  
9.14. COEFFICIENT DE PARTAGE Non applicable  
9.15. AUTRES DONNEES Néant

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1. STABILITE Stable dans les conditions normales de stockages.
- 10.2. REACTIONS DANGEREUSES AVEC : Aucune dans des conditions normales d'emploi

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1. TOXICITE ORALE AIGUE ld 50  
DL 50>500 MG/kg (Oral rat)

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 12.1. IMPACT POSSIBLE SUR L'ENVIRONNEMENT / ECOTOXICITE  
Test d'Ames : Négatif.
- 12.2. TESTE D'AMES : Négatifs

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- 13.3. PROCEDURE DE NEUTRALISATION ET DE DESTRUCTION DU PRODUIT  
Mise en décharge contrôlée
- 13.4. PROCEDURE DE DESTRUCTION DE L'EMBALLAGE CONTAMINE  
Emballage non ré employable, à mettre ne décharge contrôlée.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- 14.1. GGVSec/ IMDG CODE Non règlementé
- 14.2. GGVE/GGVS Non règlementé
- 14.3. UN N° Non règlementé
- 14.4. RID / ADR Non règlementé
- 14.5. ICIAO / IATA-DGR Non règlementé
- 14.6. ADNR Non règlementé

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Ce pigment n'est pas une préparation dangereuse, du point de vue des réglementations de la CEE concernée

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de sécurité a été réalisée conformément à la directive Européenne 91/155/EG.

Les renseignements que cette fiche contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances.

***LE MOULIN A COULEURS.***